

COMPTE RENDU du 27 septembre 2018 à 20 h 30 V2

Présents : Mme Nathalie DURAND - M. Gilles MORGUE - Mme Marie-Pierre COQUELET - M. Patrick LEPETIT - Mme Béatrice CREPISSON - M. Lilian ROBIN - M. René TARDY-JEUNOT - M. David ROZOT - M. Gérard VALLET -

Absents : Mme Soline TEISSERENC - Mme Chantal CASSAN - M. Frédéric RICHARD - Mme Elisabeth RANC -

Pouvoirs : Mme Soline TEISSERENC à Mme Nathalie DURAND, Mme Chantal CASSAN à M. Gilles MORGUE, Elisabeth RANC à Gérard VALLET.

Secrétaire de séance : M. Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 12 septembre 2018 : *Votants : 12, Pour : 12*

1°) Délibération :

Demande de subvention auprès du conseil départemental : WC publics

L'entreprise NETO a été chargée de contacter les différentes entreprises devant intervenir pour la réfection des WC publics. Un agrandissement (côté parc) sera nécessaire. Les devis sont présentés aux membres du conseil municipal pour un montant de 13 467.75 € HT

Votants : 12, Pour : 12

2°) Questions diverses :

- Présentation des rapports d'activités du SDED, du SIEPVG, et du SIRCTOM.
- Vérification des Points Incendie : Le SIEPVG va prendre à sa charge cette vérification, par délégation à Véolia. Madame le Maire informe qu'en contre-partie le prix du m3 sera augmenté de 0.01 €.
- Les travaux du changement de la conduite d'eau de la traverse s'élèvent à 378 000 €, et sont pris en charge par le SIEPVG. Gilles MORGUE propose de profiter de ces travaux pour faire une traverse d'eau au niveau de la maison MAZALLON, et de refaire la canalisation de la commune pour l'eau du Vernay. Gilles MORGUE s'occupe de demander des devis. Se renseigner aussi pour la fibre optique.
- Rats dans le parc : l'entreprise GMD devra intervenir prochainement.
- Conciliation avec la pisciculture : Les avocats de deux parties doivent préparer un document. Le chemin et la moitié du lac appartiennent à la pisciculture malgré une délibération qui stipule que les sources de la veuze sont propriétés communales.
- Moulin : rendez-vous avec une architecte pour un projet de maison de la pêche, délocalisation des bureaux, et pour un logement.
- Rendez-vous avec M. et Mme Daniel FAURE : demande d'accélérer la procédure concernant le recours sur le dernier permis refusé.
- Médiation SYTRAD : rendez vous avec les communes et leur avocat, et le SYTRAD.
- Réunion avec les associations : Le calendrier n'est pas complet.
Présentation d'une nouvelle association : « un mot, un regard, un geste faites le reste ».
Répartition suite à la fête de la truite : Plusieurs conseillers ne sont pas d'accord sur la répartition.
- Priorité à droite Maison D. DELACOTE, voir pour poser un stop ou un miroir.
- Elagage le long du chemin de la balme réalisé par la communauté de communes les 9 et 10 octobre.

La séance est levée à 23 h 05.